

Mouvements de terrain sous surveillance

LOC La terre se déplace perpétuellement dans une zone située entre Montana-Village et Sierre. Jusqu'à 50 centimètres par année.

PAR FLORENT.BAGNOUD@LENOUVELLISTE.CH / PHOTO SACHA.BITTEL@LENOUVELLISTE.CH



Situé sur le glissement de terrain du Boup, le stade de football de Loc n'a plus rien d'une surface plane. Jean-Bruno Pasquier (à gauche) et Steven Fadi scrutent, à l'aide de données GPS, les mouvements du sol.

«Observez l'emplacement de l'ancien poteau de corner. Il se trouve deux mètres en dessous du niveau de la ligne de but.» Le géologue Jean-Bruno Pasquier nous accueille sur le stade de football de Loc. Ou plutôt ce qu'il en reste. Car après un bref coup d'œil, on peine à s'imaginer que des matchs aient pu s'y tenir il y a encore une quinzaine d'années. Jalonnée de petites collines, la surface de jeu a pris

des airs de talus. Elle suit une légère pente en direction de la forêt en aval. «Les troncs d'arbres partent dans tous les sens», poursuit le codirecteur de la société GéoVal. «C'est le signe que les mouvements du sol sont actifs.»

Nous nous trouvons sur le glissement de terrain du Boup. Héritée du retrait glaciaire il y a plus de 10 000 ans, cette zone de 140 hectares localisée entre Montana-Village et Sierre est

en perpétuel mouvement. Favorisés par la présence de roches instables telles que le gypse et le schiste, ses déplacements peuvent aller de moins de 2 centimètres par an dans sa partie inférieure, à 50 centimètres sous la niche d'arrachement de Montana-Village. «Ces vitesses ne sont pas régulières. Elles dépendent des conditions météorologiques et notamment de la quantité d'eau qui s'infiltré et s'écoule dans

les sous-sols», indique Jean-Bruno Pasquier. Chaque hiver depuis 1998, lui et d'autres spécialistes scrutent ces évolutions via une cinquantaine de points GPS disséminés sur le Boup. «Par rapport à 2018, nous avons remarqué que le point près du poteau de corner s'est déplacé d'environ 30 centimètres vers le sud», illustre Steven Fadi, géomètre au bureau Cordonier & Rey, qui accompagne GéoVal dans ces analyses.

Une partie de la déviation ouest de Sierre passe dans le glissement

Le Service de la mobilité a dû prendre en compte le glissement de terrain du Boup dans l'établissement du projet de la déviation ouest de Sierre, soumis à l'enquête publique le 21 juin 2019. On le rappelle, ce projet propose la construction d'un tronçon d'une longueur d'environ 1650 mètres, dont 670 mètres souterrains. Celui-ci doit se raccorder, à l'aval, sur le giratoire de Rossfeld à l'entrée de Sierre, et à l'amont sur la route cantonale reliant Sierre à Corin, en contrebas du carrefour de Loc. «Le tracé de l'ouvrage souterrain a été étudié pour se situer exclusivement hors de la zone de glissement de moyenne intensité. Le tronçon restant, à ciel ouvert, empiète sur cette zone», indique Patrick Sauthier, chef de l'arrondissement du Valais central. «Au portail nord de l'ouvrage, la construction de murs de soutènement sous la forme de gabions est prévue, tout comme l'aménagement d'un espace de déformation d'une largeur de 2 m 50 en bordure de la chaussée. Cela doit permettre le suivi des mouvements différentiels du glissement.»

Les experts constatent aussi que pour la décennie 2010-2019, les vitesses de déplacement se sont stabilisées. «Elles sont moins élevées que pour la période 1998-2010», précise Jean-Bruno Pasquier.

Actualiser la carte de dangers

Mandatées par les communes de Crans-Montana et Sierre, ces études ont une vocation sécuritaire. Dans le cadre de l'aménagement du territoire, elles permettent d'actualiser la carte de dangers du Boup en fonction de la vitesse de déplacement des sols. Un travail qui se fait en collaboration avec le canton.

«Le danger est élevé lorsque ces mouvements sont supérieurs à 10 centimètres par an. C'est le cas de toute la partie centrale du Boup, où nous n'autorisons aucune construction», explique Alexandre Vogel, géologue auprès du Service des forêts, des cours d'eau et du paysage.

On trouve en revanche des zones bâties sur d'autres pans du glissement. C'est le cas du village de Loc, pour lequel le danger est qualifié de faible à moyen. Idem pour la partie est de Corin et certaines constructions au nord de la route de

Sion, à Sierre. «Dans ces trois secteurs, les vitesses sont suffisamment lentes pour qu'il n'y ait aucun risque pour la sécurité de la population», assure Alexandre Vogel, ajoutant qu'une expertise géologique doit dans certains cas accompagner la demande d'autorisation de construire pour éviter des dégâts aux constructions. «A cette fin, nous invitons les propriétaires à prendre des précautions particulières, en exigeant par exemple un renforcement de la structure des bâtiments pour leur permettre de résister aux déformations du sol et éviter les fissures.»

Murs et routes à entretenir

Les canalisations, murs de soutènement et routes du secteur subissent eux aussi les effets du Boup. Il y a une année, le canton entreprenait ainsi la rénovation de la route d'accès à Corin.

Puis cet automne, il lançait des opérations de réfection sur le mur qui longe la route de Sion, à Sierre, en collaboration avec la commune. «Sous la pression du glissement, certains éléments commençaient à se déchausser», indique l'ingénieur de ville Stéphane Delaloye.

Le Nouvelliste

PUBLICITÉ
CONCOURS
A gagner

1 abonnement
d'une année au «Nouvelliste» et
1 nuit
romantique



LA GRANDE MAISON
HOTEL | RESTAURANT | THÉÂTRE

@ ENVOYEZ-NOUS
VOTRE PLUS BELLE PHOTOGRAPHIE

avec vos noms, prénoms, adresse complète, copie du livret de famille, nom du photographe, avant le **jeudi 20 février 2020** à l'adresse mail suivante: marketing@lenouvelliste.ch

Le mariage doit avoir eu lieu en 2019.

Les plus beaux clichés seront publiés le 11 mars 2020 dans votre quotidien.

Nos lecteurs pourront ensuite voter pour leur photo favorite et désigneront le couple gagnant qui se verra offrir une nuit romantique à La Grande Maison à Savièse ainsi qu'un abonnement d'une année à votre quotidien.

Bonne chance!